

FORUM DE LA PROPRETÉ PUBLIQUE BE WAPP 2023

RÉSUMÉ DE LA TABLE :

« TRI DANS L'ESPACE PUBLIC – UNE MANIÈRE DE CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DE LA PROPRETÉ »

INTRODUCTION

Le déchet – qu'il soit issu des ménages, des entreprises ou encore de l'espace public – doit être considéré comme une ressource et à ce titre, bénéficier des meilleures techniques disponibles pour être collecté, trié, traité et réinjecté dans le circuit économique en tant que matière première de qualité.

Les études mettent en évidence que cette logique du « déchet-ressource » est demandée par une part importante de la population qui souhaite une cohérence entre le geste effectué au sein du domicile et celui pratiqué à l'extérieur.

Le passage au tri dans l'espace public offre de ce fait de nombreux avantages et s'inscrit pleinement dans l'économie circulaire puisqu'il permet de redonner une nouvelle vie à des déchets qui, sans cela, auraient été incinérés dans des unités de valorisation énergétique (incinérateurs).

De plus, la présence d'îlots de tri en lieu et place de poubelles tout-venant possède un effet bénéfique sur la propreté publique. Non seulement, le dédoublement des poubelles renforce la visibilité de l'infrastructure mise à disposition du public mais en plus, les usagers sont amenés à utiliser davantage les poubelles présentes dans la mesure où le geste de trier est porteur de sens, bien plus que de mettre son déchet dans une poubelle tout venant, voire de jeter son déchet par terre.

Si de prime abord, le défi peut paraître simple, l'expérience démontre que certains éléments doivent impérativement être pris en compte pour mener à bien le projet : l'engagement de tous, un choix judicieux et réfléchi d'emplacements et d'infrastructures, une signalétique adéquate et commune à l'échelle régionale - voire nationale -, une communication continue et multicanale, un monitoring régulier et enfin, une logistique adaptée.

Cette table-ronde a eu pour objectif de démontrer la faisabilité et l'accessibilité du tri dans l'espace public, de mettre en lumière son impact sur la propreté publique, et en fin de compte, d'encourager les communes participantes à passer à l'action.

MODÉRATRICE

Nathalie Ricaille

ÉQUIPE BE WAPP

Julie Eeckhoudt (Responsable d'équipe et de projets)

Lou De Win (Cheffe de projets)

1. PRISE DE CONTACT

Différentes questions ont été adressées aux participants dans le but de recueillir davantage d'informations sur leurs attentes à l'égard de l'atelier, ainsi que sur leurs opinions concernant la thématique du tri dans l'espace public.

À quoi pensez-vous spontanément lorsque l'on vous parle de tri dans l'espace public ?

Propositions	Nombre de votes
Non mais quoi encore ?	1
Enfin, on en parle. Il est temps de mettre cela en place dans ma commune !	15
Zut, je me suis trompé/e de table ronde...	0
Totalement en phase ! D'ailleurs, le tri dans l'espace public est déjà mis en place dans ma commune.	11
Ce serait sans doute une bonne idée, mais j'ai encore quelques doutes à lever avant de franchir le pas.	15

Pensez-vous que le tri dans l'espace public peut améliorer la propreté publique ?

Propositions	Nombre de votes
Oui, j'en suis convaincu !	8
Intuitivement, je le pense, mais j'aimerais quand même qu'on me le prouve.	21
Foncièrement, non, je ne le pense pas...	12

Un mot pour décrire votre attente principale à l'entame de cet atelier...

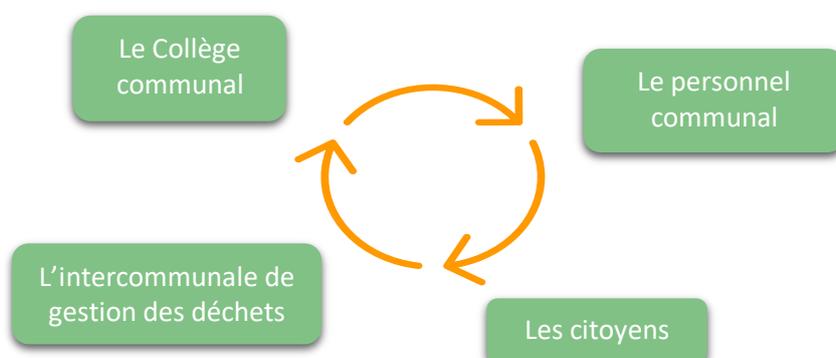
Top 5 des réponses : Méthode – Expérience – Informations – Solutions – Utilité

2. LES CLÉS POUR UN TRI RÉUSSI DANS L'ESPACE PUBLIC

Présentation réalisée par Julie Eeckhoudt (Be WaPP)

2.1. Engager toutes les parties prenantes

La mise en place d'îlots de tri sur le territoire communal nécessite un engagement total de toutes les parties concernées :



- **Le Collège communal** devra être soigneusement informé des tenants et aboutissants du projet afin de pouvoir le défendre et le soutenir. Il désignera une personne ressource, qui coordonnera les actions à mener et mettra en place un comité de pilotage interne à la commune chargé du suivi du projet ;
- Chaque membre du **personnel communal** impliqué devra être formé et comprendre le contexte de la mise en place du tri ainsi que les facteurs clés de succès. Le personnel devra également connaître le circuit emprunté par les déchets depuis leur collecte jusqu'à leur recyclage effectif ;
- **Les citoyens** jouent un rôle prépondérant dans le projet. Ils doivent être en mesure de reconnaître aisément les poubelles de tri dans l'espace public et d'y jeter les déchets adéquats. Bref, sans la participation et l'implication citoyenne, un projet de tri dans l'espace public sera voué à l'échec. Il est donc essentiel de communiquer de manière efficace auprès des citoyens et de les impliquer – si possible – dans certaines prises de décisions ;
- Finalement, **l'intercommunale de gestion de déchets** ou tout autre opérateur de déchets agissant sur le territoire, doit être lui aussi engagé pleinement dans la démarche.

2.2. Définir les lieux appropriés pour le tri

Une commune qui souhaite mener un diagnostic poubelle sur son territoire doit mettre en place trois étapes clés :



- **Inventorier¹ et caractériser les poubelles présentes** : Il est important de connaître l'emplacement exact des poubelles ainsi que le type d'environnement dans lequel elles sont placées. Il peut s'agir d'un lieu sensible en termes de malpropreté, ou encore d'une zone à forte fréquentation (piétonne et/ou voiture) dans la commune. Ainsi, la spécificité de ces différents lieux peut déjà aider la commune à définir où elle souhaite instaurer le tri. Ensuite, l'ensemble des poubelles doivent être répertoriées selon différentes caractéristiques (la localisation, le type, le modèle, l'état, la visibilité pour le citoyen et la fréquence de vidange).



- **Mesurer régulièrement et faire des constats** : Considérant que les types de déchets ou les zones à forte fréquentation peuvent varier en fonction des activités qui s'y déroulent, il est indispensable d'effectuer des constats de manière régulière afin d'objectiver l'état de la poubelle, son niveau de propreté ainsi que son taux de remplissage au cours du temps.

¹ Cet inventaire s'opère facilement grâce à l'application PRO-preté mise gratuitement à disposition des communes par Be WaPP.



ÉVALUER

les résultats afin d'établir un diagnostic

- **Évaluer les résultats afin d'établir un diagnostic** : Une fois l'ensemble de ces étapes effectuées, la commune verra dans quels types de lieux les poubelles sont placées et elle pourra se questionner sur les poubelles mal utilisées ou « à problèmes ». La mise en place du tri dans l'espace public résulte également de ce diagnostic. En effet, grâce aux constats, la commune a pu identifier les poubelles publiques à forte présence de déchets recyclables qui pourraient être valorisés, que ce soit dans la poubelle ou aux alentours des poubelles.

Les lieux à privilégier pour l'installation de poubelles de tri sont :

- ✓ Les quartiers commerçants ;
- ✓ Les quartiers à forte présence d'établissements permettant la restauration rapide ;
- ✓ Les sorties d'école et les trajets de l'école vers les arrêts de transports en commun ;
- ✓ Les parkings et stations-service.

Les lieux à éviter pour l'installation de poubelles de tri sont :

- ✗ Les quartiers résidentiels, pour éviter d'inciter les habitants à y déposer les sacs d'ordures ménagères ;
- ✗ Les alentours des bulles à verre et bulles à textile, lieux déjà connus pour les dépôts sauvages.

2.3. Choisir l'infrastructure adéquate

Lorsqu'une commune souhaite instaurer le tri des déchets dans l'espace public, il conviendra d'installer des « îlots de tri ».

Il peut s'agir soit, d'au minimum, deux poubelles simples placées l'une à côté de l'autre pour créer un îlot de tri (une pour les PMC par exemple et la seconde pour les autres déchets), soit d'une poubelle munie d'au minimum deux entrées (poubelle bi-flux) afin d'y jeter de manière sélective ses déchets dans le compartiment approprié. Il existe également des poubelles multi-flux (plus de deux flux).



La terminologie « îlot de tri » est importante. En effet, il n'est pas envisageable d'installer une poubelle de tri seule (pour les déchets PMC, les papiers, les déchets organiques...). Elle se doit d'être systématiquement accompagnées d'une poubelle « tout-venant » pour garantir un tri optimal.



2.4. Une communication adéquate

Les îlots de tri doivent être conçus comme de véritables outils de communication dont le but est d'attirer l'attention des usagers et de les inciter à jeter leurs déchets en les triant correctement.

En plus d'une couleur spécifique, les poubelles doivent être accompagnées d'une signalétique claire, visible, non équivoque et en phase avec les règles de tri que le citoyen pratique chez lui, à la maison.

Be WaPP met à disposition des communes des visuels destinés à être placés sur les poubelles de tri PMC et tout-venant. Ils sont commandables en envoyant un mail à info@bewapp.be. Ces visuels ont été développés par Fost Plus de manière à garantir une uniformisation de la signalétique à l'échelle nationale.



(Exemple avec le logo de la commune de Malmedy)

Afin d'aider au mieux les communes dans la mise en œuvre de ce projet, Be WaPP met gratuitement à disposition un kit de communication. Ce kit est disponible sur www.bewapp.be.

[bewapp.be/communes/tri-dans-lespace-public/](http://www.bewapp.be/communes/tri-dans-lespace-public/)

2.5. Un monitoring régulier et une logistique réfléchie

Afin de garantir une collecte sélective efficace, accompagnée d'un recyclage effectif, il convient de mettre en place des outils de monitoring nécessaires :

- Inventaire des infrastructures de propreté publique (via l'app PRO-preté) ;
- Suivi du taux de remplissage ;
- Suivi des quantités collectées dans les poubelles de tri ;
- Suivi de la qualité collectée ;
- Suivi de l'impact du tri sur la propreté publique.

Ensuite, la vidange des îlots de tri doit faire l'objet d'une grande attention. Pour les citoyens, les raccourcis sont parfois rapides. Ainsi, collecter les deux flux de déchets via un seul camion (même s'il est bi-compartmenté) peut laisser croire aux citoyens que tout est remélangé. Il faut donc agir avec le plus grand discernement et inscrire le processus de vidange/collecte en garantissant une séparation effective des flux jusqu'à leur envoi vers leurs destinations respectives. Pour les citoyens, la perception EST la réalité !

2.6. Et les résultats ?

Des analyses qualité et propreté ont été réalisées auprès de communes ayant déjà installé le tri dans l'espace public. Les premiers résultats démontrent :

- 50% d'amélioration de la propreté publique dans la commune (aux abords des poubelles de tri, mais également à proximité des poubelles tout-venant que la commune possédait déjà) ;
- Un taux de résidu moyen de +/- 20% dans les poubelles PMC.

3. TÉMOIGNAGE

Les Bons Villers (Tibi) : Kevin Zoso, Responsable propreté

- Installation de 10 îlots de tri ;
- Collecte 1x/semaine ;
- Les citoyens respectent assez bien le tri (à part quelques distraits) ;
- La commune organise régulièrement des animations dans les écoles pour sensibiliser aux règles de tri (notamment en ce qui concerne les couleurs et les différents types d'emballages) ;
- Selon la commune, il faudrait ajouter de nouvelles poubelles de tri ;
- Rappel de l'importance de bien séparer les sacs tout-venant et PMC lors de la vidange ;
- Analyses qualité et propreté effectuées dans la commune ;
- Taux de résidu dans les poubelles PMC : +/- 12%.



4. ATELIER PARTICIPATIF

À la suite de la présentation des grandes étapes clés pour installer le tri dans l'espace public par Be WaPP, les participants se sont regroupés en plusieurs tables rondes afin de discuter et débattre de deux grands sujets/thèmes principaux : tri des déchets dans l'espace public de manière générale et la logistique inhérente à ce projet.

Les principaux objectifs de ces ateliers étaient l'identification des freins et leviers que les participants rencontrent ou pourraient rencontrer dans le cadre de la mise en place du tri dans l'espace public ainsi qu'une réflexion autour des recommandations que les communes, et autres partenaires, souhaitent transmettre à Be WaPP.

1. Quelles sont les difficultés que vous pourriez rencontrer afin de mettre en place le tri dans l'espace public ? Ou qu'est-ce qui vous semblerait facile à faire (et pourquoi) ?

Valises/Freins	Ballons/Leviers
<ul style="list-style-type: none"> - Accord du politique et avis du Bourgmestre (Charte) - Identifications des emplacements / diagnostic préalable visant le choix des lieux d'implantation des poubelles de tri - Changement des habitudes du personnel - Changement des habitudes de l'organisation du travail en interne - Coût 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmentation de la motivation à utiliser les poubelles - Augmentation de la cohérence pour les citoyens - Diminution des ordures ménagères tout-venant - Augmentation du taux de recyclage

2. Quels sont les difficultés ou les facilités que vous percevez en termes de logistique si vous devez mettre le tri en place sur l'espace public (et pourquoi) ?

Valises/Freins	Ballons/Leviers
<ul style="list-style-type: none"> - Infrastructures adaptées (petite ouverture, vidange facile, etc.) - Tenir compte de l'IC en fonction de la commune - Former le personnel - Conscientiser les citoyens - Gestion des PMC après la collecte et stockage des sacs PMC - Disponibilité véhicule / véhicules adaptés - Plus de tournées à prévoir au lieu d'une seule tournée (ce qui augmentera le temps de travail) - Aménagement de l'espace dans les ateliers communaux pour placer les conteneurs PMC supplémentaires - Adaptation des chariots - Budget 	<ul style="list-style-type: none"> - Plus de tri - Diminution de l'insalubrité publique - Aménagement du véhicule pour séparer les 2 fractions - Satisfaction du « bon trieur »

3. Les recommandations faites envers Be WaPP :

- **Subside / aspect financier**
 - Subsidés pour l'achat de poubelles
 - Prêt de poubelles « test / mise à l'essai »
 - Budget adapté à la réalité de terrain
 - Centre d'achat pour le matériel

- **Accompagnement**
 - Mieux être guidé pour la logistique sur le terrain
 - Outil de rapportage
 - Aide lors du diagnostic
 - Formation pour le personnel ouvrier
 - Lister les endroits des emplacements poubelles (suppression des poubelles inutiles)

- **Communication**
 - Outils de communication / campagnes de communication
 - Supports de communication davantage ciblés sur la problématique des cartons
 - Renforcer les affiches de communication (support numérique, papier, etc.)

- **Divers**
 - Poubelles de tri connectées / une machine qui trie les déchets toute seule
 - Des visites d'un centre de tri PMC pour les citoyens
 - Redéfinition du terme PMC : nouvelle dénomination car confusion avec le C de « Cartons-Papiers »
 - Outil d'aide pour les touristes (pour les propriétaires de gîtes où il y a régulièrement des constats de dépôts clandestins)
 - Continuer les projets pilotes

➤ **ET MAINTENANT, ÊTES-VOUS PRÊT À VOUS LANCER DANS LE TRI SUR VOTRE COMMUNE ?**

5. PLUS D'INFORMATIONS ? ENVIE DE VOUS LANCER ? BESOIN D'AIDE ? CONTACTS ?

Vous pouvez directement vous adresser à info@bewapp.be ou consulter la page internet [« Clés pour un tri réussi dans l'espace public »](#).